

[Text]

Mr. Hockin: Of course, that is the \$64,000 question or the \$30 million question. The provincial governments have the same problem with every town in their province: how do we advertise for British Columbia and make sure every town gets properly advertised? It is the same thing at the Government of Canada level: how do we make sure each region is properly reflected in our ads?

I think it is amazing how scrupulously accurate the national campaign has really been. If you take a look at the regional host ads, they carefully reflect every region of Canada, and a lot of people say we should advertise Toronto more or Montreal more. No, we wanted to make sure we reflected each region fairly, and so that is what we have done with our advertising campaign.

So we try to be balanced regionally. If you identify a region that you think has been overlooked, especially if you identify London, Ontario, as being overlooked. I hope you will let me know and we will see what we can do.

Mr. Tremblay (Rosemont): Mr. Minister, you said earlier that the native economic program would be announced. Can you tell us what the role of the department will be? In the future, how do you see this role in connection with the native economic program?

Mr. Hockin: That is a good question, Mr. Chairman. I think the committee, especially since it is looking at Bill C-3, would be interested to know the division of labour among the three departments on native programming. What does DIAND do? What does CEIC do? What do we do? Let me explain that.

First of all, CEIC: skills development, urban employment as it affects natives, through the CJS and other programs; CJS training and job placement. They are working for greater aboriginal access and participation into those programs. But skills development and urban employment are the CEIC part of the story.

DIAND is in charge of community development and access to resources, and that is their role here. That is not properly called really private sector community development. It is community development of a non-private sector nature.

Then ISTC has the following when it comes to native economic development: enterprise development, joint ventures, capital corporations, research and advocacy. All this happened under the Native Economic Development

[Translation]

M. Hockin: Bien entendu, voilà la question à 64,000\$ ou, si vous préférez, à 30 millions de dollars. Les gouvernements provinciaux ont le même problème au niveau de chaque ville de la province: comment faire la publicité de la Colombie-Britannique en s'assurant que toutes les villes sont bien représentées? C'est la même chose au niveau du gouvernement du Canada: comment s'assurer que chacune des régions est convenablement représentée dans nos publicités?

Je pense que notre campagne nationale a été faite de manière étonnamment scrupuleuse. Considérez par exemple les publicités sur l'accueil régional, elles reflètent avec soin toutes les régions du Canada, même s'il y a bien des gens pour dire que nous devrions accorder davantage de publicité à Toronto ou à Montréal. Non, nous voulions nous assurer que chacune des régions serait bien représentée, et c'est ce que nous avons fait dans nos campagnes de publicité.

Nous essayons donc de maintenir un bon équilibre régional. Si vous trouvez une région qui, à votre avis, a été quelque peu oubliée, surtout si c'est London, Ontario, j'espère que vous me le ferez savoir et nous verrons ce que l'on peut faire.

M. Tremblay (Rosemont): Monsieur le ministre, vous avez déclaré un peu plus tôt qu'on allait faire l'annonce du programme économique des autochtones. Pouvez-vous nous dire quel sera le rôle de votre ministère? Comment envisagez-vous ce rôle à l'avenir en ce qui a trait au programme économique autochtone?

M. Hockin: Voilà une bonne question, monsieur le président. Je pense que le Comité, étant donné surtout qu'il examine le projet de loi C-3, souhaite savoir comment vont se répartir les responsabilités entre les trois ministères concernés par le programme sur les autochtones. Que va faire le ministère des Affaires indiennes? Que va faire la CEIC? Qu'allons-nous faire? Laissez-moi vous donner quelques précisions.

Tout d'abord, en ce qui concerne la CEIC: elle s'occupera du perfectionnement des compétences, par l'intermédiaire de la stratégie de planification de l'emploi et d'autres programmes; de la formation dispensée dans le cadre de la stratégie de planification de l'emploi et des placements sur le marché de l'emploi. On y travaille en fonction d'un meilleur accès et d'une plus grande participation des autochtones à ces programmes. Bref, la part de la CEIC, c'est le perfectionnement des compétences et l'emploi dans les milieux urbains.

Le ministère des Affaires indiennes se charge du développement communautaire et de l'accès aux ressources: c'est son rôle dans cette affaire. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un développement communautaire du secteur privé. C'est un développement communautaire d'entreprises ne relevant pas du secteur privé.

Les tâches d'ISTC sont les suivantes en ce qui a trait au développement économique des autochtones: développement des entreprises, entreprises en co-participation, sociétés capitalisées, recherche et